



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE 'ORIENTATION'

Les 4 étapes obligatoires à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3^{ème}

1. Connexion au service en ligne 'Orientation' dans le portail 'Scolarité Services'

Compatible avec tout type de supports : tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'une des 2 adresses :

<https://lou-redounet.mon-ent-occitanie.fr/>
<teleservices.education.gouv.fr>

Se connecter

mon ent occitanie

Espace Numérique de Travail

Bienvenue sur notre nouvel Espace Numérique de Travail (plus communément appelé "ENT") !

L'initialisation de ce nouveau service étant en cours, les contenus apparaîtront progressivement, n'hésitez pas à revenir nous voir régulièrement

Accès directs

Actualités

Agenda

L'établissement

Contact

mon ent occitanie

Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

- Élève ou parent

- de l'académie de Montpellier
- de l'académie de Toulouse
- de l'enseignement agricole
- du lycée de la mer Paul Bousquet

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider

Connexion au **portail Scolarité services** avec mon compte **Educonnect**

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal

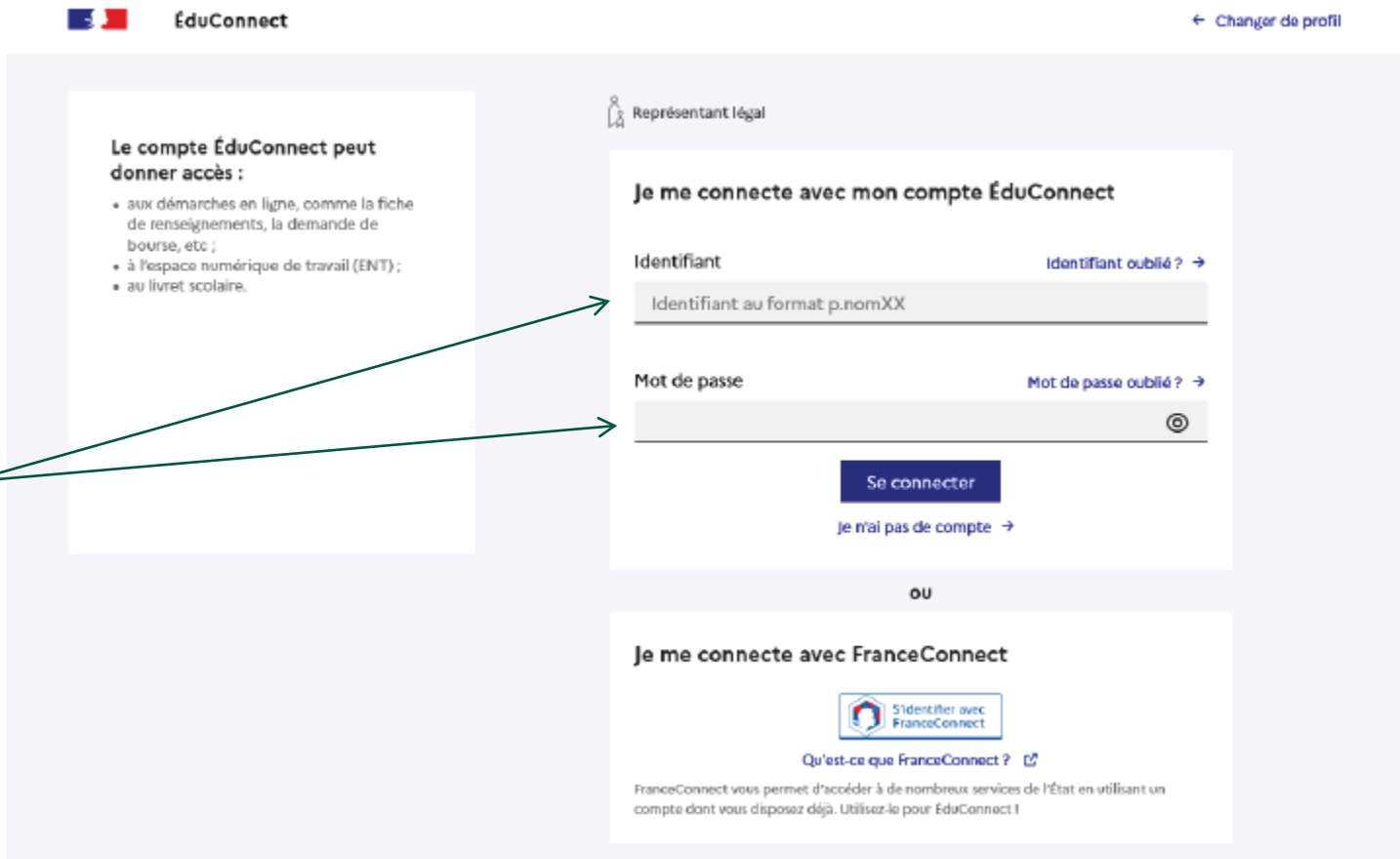



Élève

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe : **compte à utiliser**.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe
de mon **compte EDUCONNECT Parent**
transmis à votre enfant en septembre 2022



 **EduConnect** ← [Changer de profil](#)

Représentant légal

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)


Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter [Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paiement des
factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Sur la page d'accueil de **Scolarité services**, cliquer sur **Orientation** à partir de la date indiquée sur le calendrier.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2. Saisie des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Phase provisoire

Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive

Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée ».

Je saisis les intentions d'orientation

Un **calendrier** et une
présentation de chaque **phase**
permettent de se repérer dans
les différentes étapes avant de
saisir les intentions
d'orientation.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paiement des
factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le bouton **+ Ajouter une intention** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation. Les intentions doivent être **validées** pour être enregistrées

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de
renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

« Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Le bouton '+ Ajouter une intention' ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation. Les intentions doivent être **validées** pour être enregistrées

The screenshot shows a web interface for 'Intentions d'orientation'. A modal window titled '→ Rang 1' is open, displaying a list of educational paths. The first path, '2de générale et technologique ou 2de STHR', is highlighted with a yellow box. Below the list are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, a sidebar contains navigation options like 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Païement des factures'. A 'Valider les intentions' button is visible at the bottom right of the page.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

La sélection d'une voie se fait dans l'**ordre de préférence** : il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée sur le calendrier.

3. Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être **validé** pour être enregistré.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Un **courriel** avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.
Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Modifier les intentions](#)

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre


Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	--	--	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Fin de la procédure pour le 2nd trimestre

**Nouvelle procédure à effectuer au
3^{ème} trimestre
selon les modalités qui vous seront
communiquées ultérieurement.**
